

PROMOTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

ACQUISITION DE COMPETENCES ET PROPOSITION D'ACTIONS NOUVELLES

DÉFINITION

- Actions de formations complémentaires de courte durée
- Formations modulaires individualisées
- Entrées permanentes tout au long de l'année

Chaque module constitue un ensemble indépendant et peut être enseigné seul ou associé à d'autres modules en fonction des besoins spécifiques et du projet professionnel du stagiaire.

RYTHME & DEROULEMENT (Au choix)

- CONTINU : 35 heures/semaine
- ALTERNANCE : mi-temps

RECRUTEMENT DU PUBLIC - Niveau VI à Niveau IV (salariés, stagiaires, demandeurs d'emploi)

- En collaboration avec A.N.P.E., missions locales, P.A.I.O., C.I.B.C., employeurs,...
- Sur dossier et entretien individuel
- Etude des acquis professionnels et de la volonté d'implication dans un travail personnel de formation
- Etablissement d'un plan de formation "sur mesure"

FONCTIONNEMENT

- Locaux permanents et adaptés
- Enseignants pluridisciplinaires
- Séances plénières et travail en petits sous-groupes avec ateliers thématiques, travaux de synthèse et cas en situation
- Supports interactifs
- Mise à disposition d'un matériel pédagogique adapté, utilisable par les stagiaires (bibliothèque, vidéothèque,...)
- Enseignement alterné
- Cours magistral
- Autoformation assistée
- Pédagogie personnalisée

FINALITÉ

Développement des compétences mais aussi des capacités d'autonomie et de prise en charge personnelle

VALIDATION

- Contrôle continu de l'acquisition des compétences
- Attestation / Evaluation / Bilan (Atteinte des objectifs, mesure des écarts, propositions rectificatives)
- Suivi des stagiaires après période de formation en relation avec les partenaires publics